



**ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DE PRAXIS
SOCIALE**

PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE D'INSCRIPTION

Pièces administratives :

- Le dossier d'inscription daté et signé, téléchargeable sur le site Internet de l'École Supérieure de Praxis Sociale
- 3 photos d'identité
- Une copie recto verso de la carte d'identité
- Un curriculum vitae présentant de façon détaillée la trajectoire personnelle et professionnelle et incluant la formation initiale et continue
- Une lettre de motivation
- Un certificat de l'employeur précisant notamment le poste occupé au moment de l'entrée en formation
- Les justificatifs de financement du coût global de la formation
- Les photocopies de diplômes de niveau III ou une ou des fiches de poste précisant les fonctions et activités exercées exigeant normalement un diplôme ou titre de niveau III
- Le règlement des frais de sélection **d'un montant de 50€** à l'ordre de l'École Supérieure de Praxis Sociale

Pièces complémentaires :

- **Pour les demandes d'allègement :**
 - Le formulaire de demande d'allègement
 - L'ensemble des documents permettant de justifier d'une expérience professionnelle relative à un domaine de formation (certificat d'employeur précisant les postes occupées, fiches de poste)
 - Une note de présentation des activités professionnelles (cf. Annexe 01) sauf pour les professionnels justifiant d'une expérience de trois années dans le champ tuteur (délégué, préposé ou mandataire privé)
- **Pour les demandes de dispense :**
 - Le formulaire de demande de dispense L'ensemble des documents permettant de justifier une demande de dispense (copie de diplôme, programme et relevé de notes, fiche de poste MJPM avec ancienneté)